



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

DE LA 3^{ÈME} A LA SECONDE

SOMMAIRE

- La fin de la 3eme
 - DNB
 - Orientation
- La scolarisation au lycée Pasteur
 - La seconde GT
 - La voie générale

LA FIN DE LA TROISIEME

LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

/ Huit composantes évaluées en fin de cycle 4

Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'expliquer en utilisant :

- 1** la langue française à l'oral et à l'écrit
- 2** une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- 3** les langues mathématiques, scientifiques et informatiques
- 4** les langages des arts du corps

5 Les méthodes et les outils pour apprendre

6 La formation de la personne et du citoyen

7 Les systèmes naturels et les systèmes techniques

8 Les représentations du monde et de l'activité humaine



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

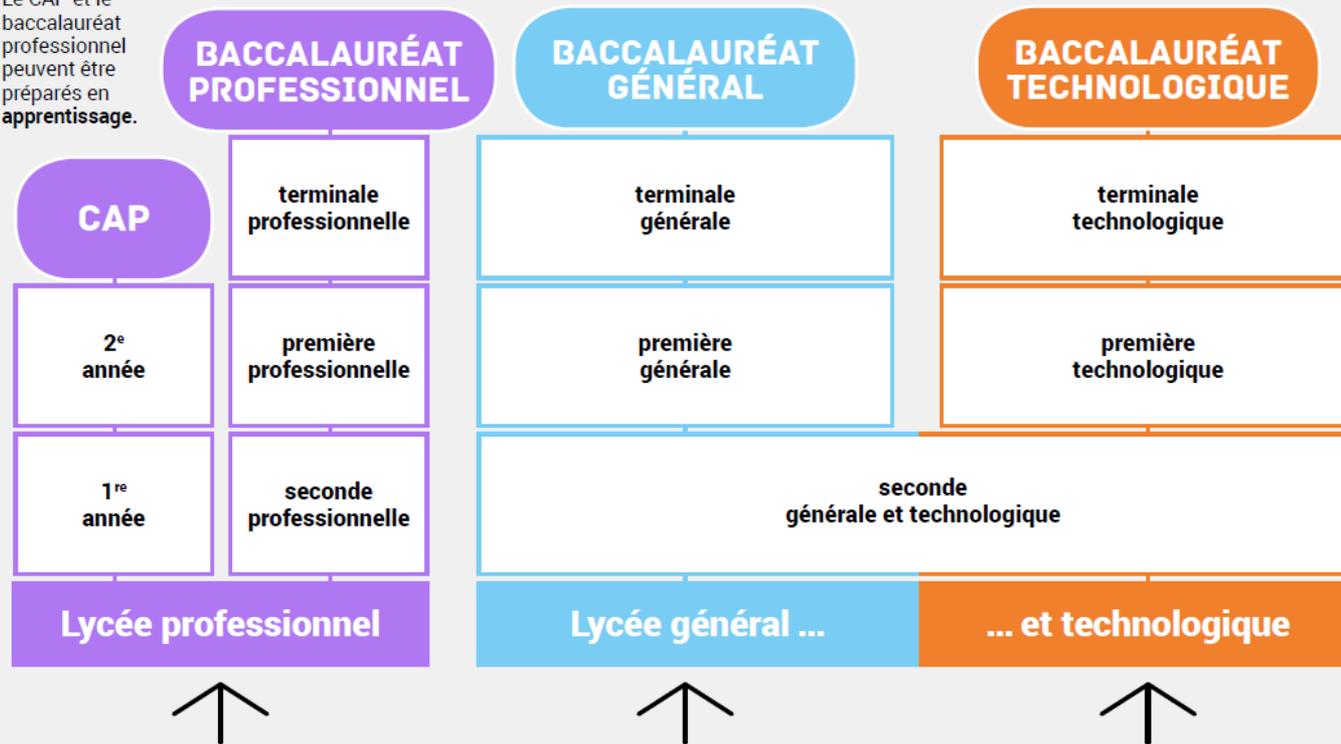
+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

L'orientation

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LES ÉTAPES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE DE 3^{ÈME}

■ **ORIENTATION**

■ **AFFECTATION**

■ **INSCRIPTIONS**

LES SERVICES EN LIGNE

SLO

SLA

Mes services

Actualités

Bourse de collègue

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je répons aux propositions du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

ORIENTATION = SERVICE EN LIGNE

ORIENTATION

- **En amont du conseil de classe du 3eme trimestre, les familles :**
 - ✓ **Accusent réception de l'avis provisoire du 2eme trimestre**
 - ✓ **Formulent des choix définitifs d'orientation : au moins 1 et jusqu'à 3 parmi :**
 - Seconde Générale et Technologique
 - Seconde Professionnelle
 - CAP
- **En conseil de classe, un avis définitif est émis :**
 - L'orientation est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - Si le désaccord persiste, une commission d'appel aura lieu

AFFECTATION = SERVICE EN LIGNE AFFECTATION

■ Demander une formation et un établissement

■ Service en ligne Affectation

- consulter les offres de formation post 3^e proposées via Affelnet par les académies et obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission
- saisir et enregistrer les demandes de poursuite d'études : jusqu'à 10 vœux
- consulter les résultats

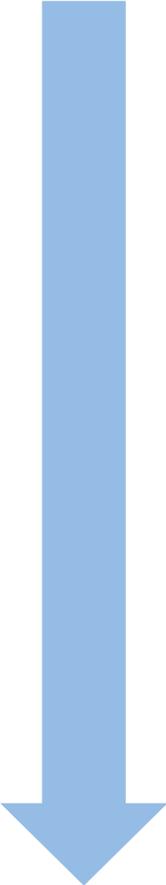
■ Sectorisation

- Uniquement pour la voie GT et pas pour la voie professionnelle
- Comment connaître son lycée de secteur ? <https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/lycproxi.php>
- Mettre dans les vœux au moins un lycée de secteur
- Demande de dérogation à adresser au chef d'établissement

INSCRIPTIONS

- Téléchargement du dossier d'inscription sur Educonnect
- Imprimer et compléter la fiche administrative
- Déposer le dossier dans la boîte aux lettres :
 - ✓ Fiche administrative
 - ✓ Bulletin du 3eme Trimestre
 - ✓ PAI/PAP/PPS
 - ✓ RIB

LE CALENDRIER

- 
- Du 5 avril au 6 mai : OUVERTURE DES SERVICES EN LIGNE AFFECTATION (SLA) aux familles pour la consultation des offres de formation post 3eme (date nationale)
 - Lundi 29 avril : Vérification des adresses
 - Du 6 au 27 mai inclus : **OUVERTURE DES SERVICES EN LIGNE ORIENTATION (SLO) ET AFFECTATION (SLA) post 3ème** : saisie des vœux par les familles des élèves de 3e (date nationale)
 - 3 Juin : Oral DNB
 - Du 3 au 7 juin : conseils de classe de troisième
 - Mercredi 12 juin : Commission d'appel
 - Mercredi 26 juin :
 - ouverture de la consultation des résultats aux familles et ouverture de l'inscription en ligne et en établissement
 - 12h fin des cours pour les 3emes
 - Lundi 1 et 2 juillet : épreuves écrites DNB
 - Mardi 2 juillet à midi : fin des inscriptions en ligne et fin des inscriptions en établissement

LA SCOLARISATION AU LYCÉE PASTEUR



L'ARRIVÉE AU LYCÉE

2^{NDE}

Générale
et
Technologique

LES ATTENDUS EN SECONDE

- Respect du règlement intérieur
- Ponctualité/ Assiduité
- Autonomie
- Organisation dans l'apprentissage des leçons
- Etre à l'écoute des conseils des équipes pédagogiques et éducatives

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée d'enseignement général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- **Un test de positionnement** en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- **Un accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation (forum des métiers, accueil d'anciens élèves...)

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**Options facultatives proposées au lycée Pasteur
dès la seconde : 3 heures par semaine**

Latin

Grec ancien

Russe (LVC)

STAGE DE FIN DE SECONDE

- Les élèves de seconde accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel d'une durée de deux semaines .
- Période 2024 : 17 juin au 28 juin 2024
- Ce stage peut être réalisé dans:
 - une entreprise
 - une administration
 - Une association

A titre dérogatoire dans le cadre du SNU ou dans le cadre d'une mobilité européenne ou internationale.

ORIENTATION SECONDE

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

■ A la fin du deuxième trimestre :

Les familles formulent des intentions d'orientation dans Educonnect :

- 1^{ère} Générale et technologique (4 enseignements de spécialité)
- 1^{ère} technologique

Le conseil de classe émet un avis sur **les intentions** et peut conseiller les élèves sur les choix d'EDS

■ Troisième trimestre :

Les familles émettent des **vœux définitifs dans Educonnect** avec une réponse du conseil de classe du troisième trimestre.

LA VOIE GÉNÉRALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE AU LYCÉE PASTEUR

Enseignements de spécialités proposés au lycée Pasteur à partir de la première :

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (anglais communication)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE AU LYCÉE PASTEUR

Options facultatives proposées au lycée Pasteur en Première:

- Latin
- Grec ancien
- Russe (LVC)
- Arts plastiques (1h)
- Education musicale (1h)

LA VOIE GÉNÉRALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE AU LYCÉE PASTEUR

Options facultatives proposées au lycée Pasteur en Terminale:

- Latin
- Grec ancien
- Russe (LVC)
- Arts plastiques (1h)
- Education musicale (1h)
- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

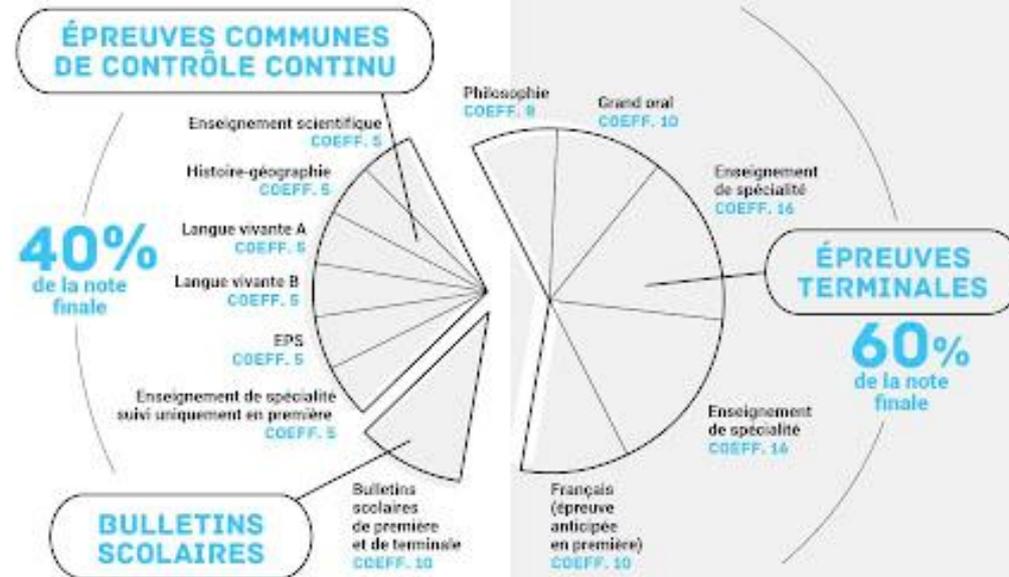
- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019